Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20261106-20260910-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE L'ILE-AUX-MOINES
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2026

Délibération n°2026-09-10

L'an deux mille vingt-six, le 6 novembre 2026 à dix-sept heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de l'Ile-aux-Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 2 novembre 2026 qui leur a été adressée par Monsieur Christophe TATTEVIN, Maire.

Membres en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13 Pouvoirs :2 Suffrages exprimés : 15

Présents :

Christophe TATTEVIN, Anne-Luce LE MAUFF, Simon TOURNADRE, Armelle DESMAREST, Christophe LE MENÉ, Christine LE MASNE, Marc LÉCULLÉE, Nolwenn LE GUILLY, Jean-Marie ROBERT, Olivier CARIO, Catherine LE ROUX, Isabelle GAUCHER MOREL, Dominique BEAUFRAND.

Absents ayant donné pouvoir :

Hubert O'NEILL a donné pouvoir à Christophe TATTEVIN

Marine MONTORIOL a donné pouvoir à Simon TOURNADRE

Secrétaire de séance : Marc LÉCULLÉE

Semaine du Golfe : signature de la convention de partenariat

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que l'association « la Semaine du Golfe » a décidé de reconduire la manifestation du 3 au 9 mai 2027.Une convention de partenariat avec l'association est nécessaire afin de formaliser la participation de la commune et les engagements de chacune des parties.

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée, et à l'unanimité,

Le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

Ile-aux-Moines, le 09/11/2026
Le Maire ;
Christophe TATTEVIN.

Le secrétaire de séance
Marc LÉCULLÉE

MAIRIE DE L'ILE-AUX-MOINES (Morbihan)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'État et publication le 12/11/2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.